

Département du Bas- Arrondissement de Sélestat-  
Erstein  
Canton d'Erstein  
Commune de Bolsenheim

---

**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**

**Séance du lundi 15 juillet 2019 à 19h30**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

Nombre de conseillers élus : 11    Conseillers en fonction : 11    Conseillers présents : 6

Absents excusés : Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO, Patrick HILBOLD, Jérôme LAWI

Date de convocation du conseil municipal : 01/07/2019

**Sujet de la délibération : photocopieur pour l'école**

Pour :	6
Abstentions :	0
Contre :	0

- Vu la délibération du conseil municipal du 21/03/2019,
- Après comparaison avec d'autres prestataires concernant la valeur de l'imprimante et de ces accessoires par M. Patrick GIRARD,
- Après rendez-vous pris avec le Commercial de la société pour réétudier le devis et négocier une baisse,
- Etant donné que le photocopieur actuel de l'école est pratiquement inutilisable,
- Vu le nombre de bourrages qu'il génère,
- Vu la nécessité de cet équipement au sein de l'école,
- Entendu la demande de Mme Catherine SCHMITZ, Directrice,
- Vu la nouvelle offre sollicitée auprès de Est Repro pour un système d'impression Kyocera Taskalfa 3212i, pour soit une location, soit un achat,

**A savoir les conditions financières applicables ci-dessous :**

- location évolutive sur 5 ans ¼ remise et reprise déduites pour 116 euros HT/trimestre
- achat : prix net, remise et reprise déduites pour 1.842 euros HT

**Contrat de service et installation pour un volume annuel d'environ 30.000 copies noir et blanc – prix des copies 0.006 euros HT/page,**

- Vu l'avis de la commission des finances réunie le 12 mars 2019,

**le Conseil municipal,**

**ACCEPTE, après délibération, de procéder à la location,**

**CHARGE le Maire de passer commande pour une installation à la rentrée prochaine,**

**CHARGE le Maire de négocier les frais d'installation et de mise en service.**

**Le règlement se fera par le compte 2183. Les crédits devront être suffisants au niveau du chapitre.**

**ADOPTE avec 6 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE**

**Publié et transmis à la sous-préfecture le 16/7/2019**

**Le Maire, F. RIEHL**